

DYNAMISME DU MONDE ASSOCIATIF : LA CULTURE EN PLEIN ESSOR

▶▶▶ LES CHIFFRES CULTURE DE L'ENQUETE « LE PAYSAGE ASSOCIATIF FRANÇAIS, 2019 »



© Hervé Leteneur

Viviane Tchernonog (CNRS) et Lionel Prouteau (Université de Nantes) ont fait paraître en 2019 la cinquième édition de l'enquête « Le paysage associatif français » (données 2017), reconduite tous les six ans par le centre d'économie de la Sorbonne (CES)¹.

Opale en a extrait ci-après des données ayant trait au champ culturel, et propose ici quelques commentaires et pistes de questionnement.

¹ La dernière édition de l'enquête Paysage associatif a été menée en 2017 et 2018 par la passation d'un questionnaire adressé aux mairies et aux groupements de communes, qui l'ont ensuite distribué aux associations. Le questionnaire comporte 90 questions portant sur le profil des associations enquêtées, leurs ressources budgétaires publiques et privées, l'emploi salarié, le travail bénévole et le profil de leurs dirigeants, leur gouvernance et les rapprochements entre associations.

Le chapitre consacré à l'emploi salarié, rédigé par Lionel Prouteau, s'appuie principalement sur l'exploitation des DADS 2013 (déclarations annuelles des données sociales) et, accessoirement, sur certaines informations tirées de l'enquête INSEE Associations 2014.

▷ UNE CROISSANCE DE PRES DE 30 % DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ENTRE 2011 ET 2017

« Le nombre total d'associations estimées vivantes et actives est passé de 1 300 000 en 2011 à 1 500 000 en 2017. »² Cette croissance est essentiellement portée par les associations non employeuses, à deux exceptions notables des secteurs des « droits et des causes » et de la « culture » qui voient également croître les associations employeuses.

Au plan national, les associations culturelles représentent en 2017 près de 23 % de l'ensemble des associations (19 % en 2011) et leur poids économique est d'environ 11 milliards d'euros. Près de 89 % des associations culturelles fonctionnent sans emploi.

Le chiffre le plus frappant de la nouvelle édition du « Paysage associatif français » est certainement la très forte croissance du nombre d'associations culturelles en l'espace de six ans : évaluées à 266 000 (dont 35 000 employeuses) en 2011, elles sont près de 345 000 en 2017, dont plus de 38 500 employeuses³.

Cette croissance est particulièrement spectaculaire parmi les associations culturelles non employeuses (+ 36 %). Les employeuses progressent quant à elles de plus de 10 % entre 2011 et 2017. La dynamique associative dans le domaine culturel conjugue une forte augmentation du nombre d'associations nouvellement créées et une relative longévité des plus anciennes : plus de 3 % des associations culturelles sont centenaires, 50 % ont plus de 15 ans et 40 % ont plus de 30 ans d'existence.

La multitude des initiatives artistiques et culturelles développées par les associations se déploie dans des activités très variées, allant de la création de spectacles vivants à la tenue d'un festival dans un village, de l'animation d'une radio à la gestion d'un équipement culturel, de la valorisation du patrimoine local au développement des pratiques artistiques en amateur, du soutien aux pratiques numériques à l'éducation artistique et culturelle, de l'accompagnement des artistes à la formation professionnelle.

Les raisons de ce développement des associations culturelles entre 2011 et 2017 questionnent. On peut faire l'hypothèse que ce phénomène est le signe d'un désir accru de participation des citoyens à la diversité et à la vie culturelle ou d'un besoin d'activités artistiques et culturelles, non couvert par les secteurs public et privé lucratif.

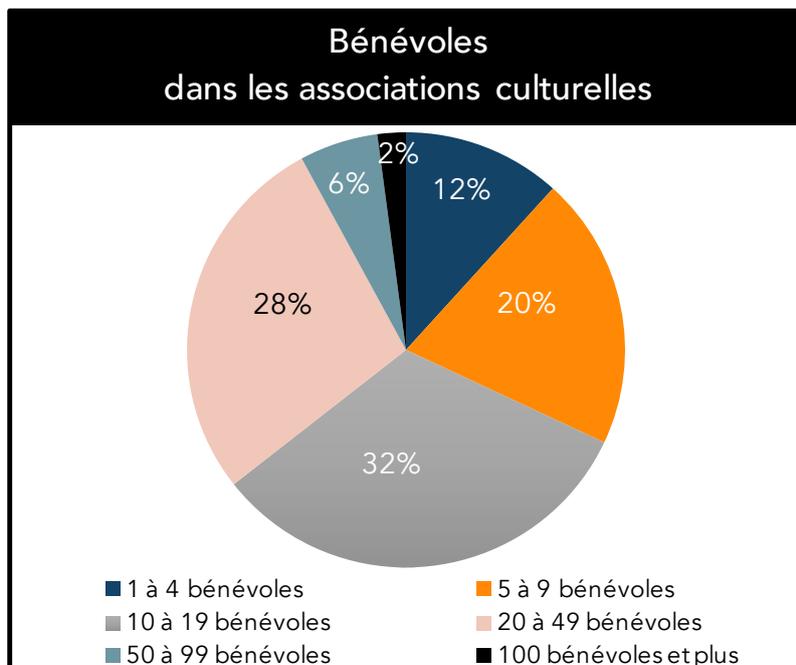
▷ UN BENEVOLAT EN NETTE AUGMENTATION

▪ Des bénévoles très présents et actifs, notamment dans les associations culturelles employeuses

Le nombre de participations bénévoles (31 millions) augmente (de 30 % de 2011 à 2017) pour l'ensemble des associations. Le bénévolat se concentre néanmoins dans le sport, la culture et les loisirs (60 % du volume global du bénévolat) et à 85 % dans les associations sans salarié. L'ensemble des associations culturelles est composé de nombreuses structures de petite taille, dont les activités sont assurées grâce à un travail bénévole important, correspondant à près de 7 millions de participations bénévoles en 2017. Si 12 % des associations culturelles ont entre 1 et 4 bénévoles, 52 % s'appuient sur un effectif de 5 à 19 bénévoles et 36 %, sur une équipe allant de 20 à plus de 100 bénévoles.

² V. Tchernonog et L. Prouteau, *Le paysage associatif français, 2018*, Juris Editions, Dalloz, 2019

³ L'enquête de l'Insee, reprise par le département des études et de la prospective du ministère de la culture (Jean-Philippe Rathle, 2018) estime quant à elle le nombre d'associations culturelles employeuses à 44 000 en 2013, sur la base d'une méthodologie différente (https://www.associatheque.fr/fr/fichiers/avis-expert/Avis_dexpert_Viviane_Tchernonog_Comparaison_INSEE_paysage_associatif_13avril2016.pdf) et d'un échantillon élargi aux écoles et structures d'enseignement artistique.



Source : Enquête CES et Centre de recherche sur les associations, in V. Tchernonog et L. Prouteau, Le paysage associatif français, 2018, Juris Editions, Dalloz, 2019
Lecture : 12% des associations culturelles ont 1 à 4 bénévoles.

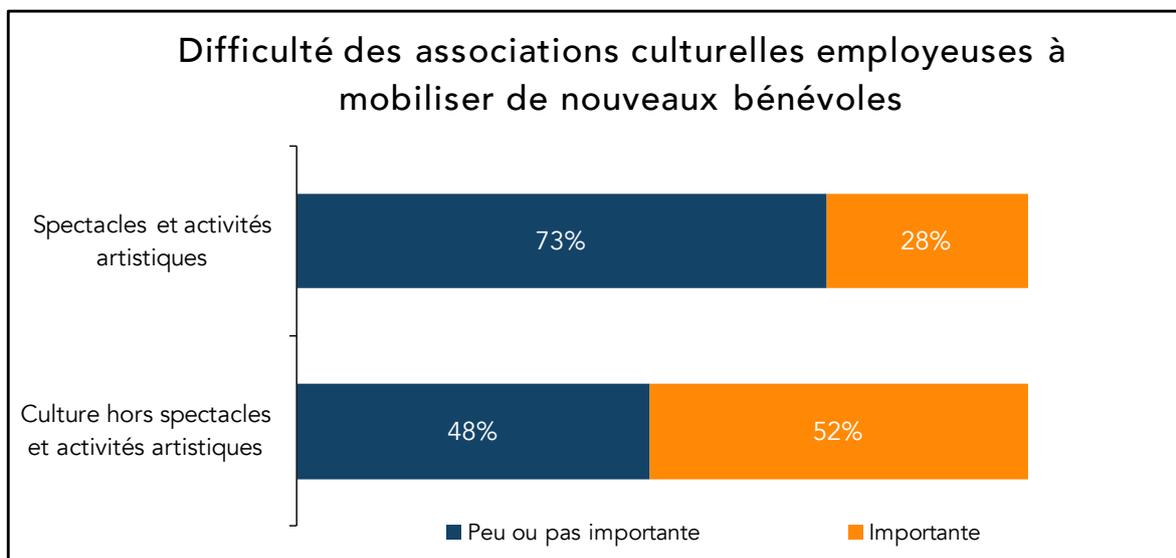
Entre 2011 et 2017, le volume des participations bénévoles augmente plus rapidement dans les associations culturelles (+ 47 % sur la période, soit un taux annuel moyen de 6,6 %) que dans l'ensemble du monde associatif (+ 30 %, soit un taux annuel moyen de 4,5 %). Le nombre moyen de bénévoles passe de 17 à 19 par association culturelle non employeuse (+ 12 %) et de 21 à 26 par association culturelle employeuse (+ 24 %). Le nombre annuel moyen d'heures de bénévolat croît dans l'ensemble des associations culturelles (+ 10 %) et explose dans les associations culturelles employeuses (+ 41 %), battant en brèche l'idée selon laquelle la professionnalisation des structures se ferait au détriment de l'engagement bénévole. Le nombre annuel moyen d'heures de travail par bénévole a de plus tendance à augmenter dans les associations culturelles employeuses (+ 15 %), alors qu'il est en régression dans les associations non employeuses (- 8 %). Plus de la moitié des participations bénévoles sont régulières dans l'ensemble des associations culturelles, mais les participations ponctuelles concernent davantage les associations employeuses. Enfin le nombre moyen de bénévoles par association culturelle est quasiment le même que pour l'ensemble des associations (tous secteurs).

Bénévolat moyen par association culturelle	2011	2017
Nombre moyen de bénévoles par association	18	20
Nombre annuel moyen d'heures de bénévolat par association	1 163	1 276
Nombre annuel moyen d'heures de travail par bénévole et par association	66	64
Association culturelle non employeuse	2011	2017
Nombre moyen de bénévoles par association	17	19
Nombre annuel moyen d'heures de bénévolat par association	1074	1 111
Nombre annuel moyen d'heures de travail par bénévole et par association	63	58
Association culturelle employeuse	2011	2017
Nombre moyen de bénévoles par association	21	26
Nombre annuel moyen d'heures de bénévolat par association	1 833	2 583
Nombre annuel moyen d'heures de travail par bénévole et par association	86	99

Source : Enquête CES et Centre de recherche sur les associations, in V. Tchernonog et L. Prouteau, Le paysage associatif français, 2018, Juris Editions, Dalloz, 2019

Lecture : En 2017, les associations culturelles avaient en moyenne 20 bénévoles par association contre 18 en 2011.

La situation des associations culturelles employeuses face au recrutement des bénévoles varie considérablement selon leur domaine d'activité. Ainsi, 73 % de ces associations œuvrant dans le spectacle vivant et les activités artistiques éprouvent pas ou peu de difficultés à mobiliser de nouveaux bénévoles, tandis que 52 % des associations culturelles employeuses hors spectacles et activités artistiques déclarent y être confrontées de manière importante ou très importante.



Source : Insee, enquête associations 2014, in V. Tchernonog et L. Prouteau, Le paysage associatif français, 2018, Juris Editions, Dalloz, 2019

Lecture : 73% des associations culturelles employeuses dans le domaine des spectacles et activités artistiques déclarent avoir peu ou pas de difficultés à mobiliser de nouveaux bénévoles.

▪ Une vie démocratique dynamique et riche

Contrairement aux idées reçues, l'enquête du CES met également en évidence l'effectivité de la vie associative et démocratique des associations culturelles. Celles-ci s'appuient plus souvent sur un conseil d'administration que ne le font l'ensemble des associations (70 % contre 65%) et 37 % disposent d'un conseil d'administration composé de plus de 10 personnes (contre 39 % tous secteurs confondus). 62 % des associations culturelles réunissent leur conseil d'administration et 75 % réunissent leur bureau au moins 3 fois par an (ces proportions sont respectivement de 65 % et 79 % pour l'ensemble des associations). Elles sont aussi nombreuses que les autres à comptabiliser plus de 12 réunions de bureau par an et cette instance se réunit plus souvent sur un mode informel dans les associations culturelles, en fonction des circonstances et des besoins, que dans l'ensemble des associations (58 % contre 56 %).

▷ UNE STRUCTURE DE L'EMPLOI SINGULIERE ET FRAGILE

Les associations culturelles employeuses représentent près du quart des associations employeuses tous secteurs confondus. On les trouve de manière notoire dans le spectacle vivant (où 82 % des entreprises sont sous statut associatif⁴) et, dans une moindre mesure, dans le spectacle enregistré (audiovisuel, édition phonographique, cinéma...), où les associations représentent 30 % des entreprises du domaine⁵. « Si, dans la culture, la part de l'emploi associatif est d'à peine 16 %, il faut souligner qu'elle est beaucoup plus forte dans le sous-domaine des arts du spectacle vivant, où elle atteint 55 % du volume de travail mesuré en ETP et 59 % du nombre d'emplois. C'est d'ailleurs le spectacle vivant qui domine l'emploi culturel associatif puisque, toujours estimé en ETP, il en constitue 52,7 % »⁶.

⁴ Les employeurs et l'emploi dans le spectacle vivant, données 2016, CPNEF-SV.

⁵ Portrait statistique des entreprises, des salariés et des métiers du champ de l'audiovisuel, données 2016, CPNEF-AU.

⁶ Source : Insee, DADS 2013, in V. Tchernonog et L. Prouteau, Le paysage associatif français, 2018, Juris Editions, Dalloz, 2019

Les résultats de l'enquête du CES réaffirment les spécificités déjà bien connues de l'emploi dans le secteur culturel associatif, à savoir sa dispersion, mais aussi la précarité de ses salariés. En grande majorité, les associations culturelles sont des employeurs de petite taille. Les associations de moins de 5 salariés représentent les trois quarts des employeurs associatifs de la culture et regroupent un quart des emplois. 83 % des emplois culturels associatifs sont localisés dans des structures de moins de 50 salariés et 44 %, dans des structures de moins de 10 salariés. A titre de comparaison, les entreprises culturelles privées lucratives de moins de 5 salariés regroupent à peine 10 % de l'emploi de ce secteur, lequel se concentre dans les entreprises de 10 salariés et plus (81 % des emplois), et particulièrement dans les entreprises de 100 salariés et plus (46 % des emplois).

Répartition des organismes employeurs dans la culture selon leur taille (en nombre d'emplois)	Associations	Secteur privé hors assoc.
Moins de 5	73,5%	63,4%
5-9	14,7%	17,2%
10-49	11%	15,60%
50-99	0,6%	2,1%
100 et plus	0,2%	1,7%
Total	100,0%	100,0%

Concentration des emplois dans la culture selon la taille des organismes employeurs (en nombre d'emplois)	Associations	Secteur privé hors assoc.
Moins de 5	25,0%	9,7%
5-9	18,6%	9,0%
10-49	39%	24,3%
50-99	7,7%	11,2%
100 et plus	9,8%	45,8%
Total	100,0%	100,0%

Source : Insee, DADS 2013, in V. Tchernonog et L. Prouteau, Le paysage associatif français, 2018, Juris Editions, Dalloz, 2019

Lecture : 73,5% des associations culturelles employeuses comptent moins de 5 salariés. Ces mêmes associations comptent 25% des emplois du secteur associatif culturel.

72 % des emplois rémunérés y sont occasionnels (contre 58 % dans le secteur culturel privé hors associations et 32 % dans le monde associatif dans son ensemble). Les associations culturelles employeuses dénombrent à peine 38 % de CDI et 32 % de temps complets. La prédominance des emplois à temps partiel et à durée déterminée s'explique en grande partie par le recours généralisé au CDD d'usage (ouvrant droit au régime d'assurance chômage des intermittents) dans les activités de création et diffusion du spectacle et par le recours aux vacances dans les activités d'éducation et d'enseignement artistique. Le salaire horaire brut moyen s'élève à 17 euros (22,7 euros pour le secteur culturel lucratif).

		Culture	Tous secteurs
Emplois occasionnels	Associations	71,8%	32,4%
	Privé hors associations	57,9%	27,7%
Emplois à temps complet	Associations	32,3%	54,9%
	Privé hors associations	61,9%	72,8%

Source : Enquête CES et Centre de recherche sur les associations, in V. Tchernonog et L. Prouteau, Le paysage associatif français, 2018, Juris Editions, Dalloz, 2019

Lecture : 71,8% des emplois associatifs culturels correspondent à des emplois occasionnels.

A la différence de l'ensemble du secteur associatif, les femmes (50 % des salariés) travaillent plus souvent à temps complet que les hommes dans les associations culturelles. Elles occupent en effet majoritairement des fonctions administratives, tandis que les hommes sont plus présents dans les emplois artistiques et techniques. Il n'existe pas d'écarts de salaires entre les hommes et les femmes sur l'ensemble des associations culturelles. Cependant, on observe un écart de 2,7 % en faveur des hommes dans le domaine du spectacle vivant.

▷ DES RESSOURCES QUI SE TRANSFORMENT : POIDS DES COMMUNES, HAUSSE DES COMMANDES PUBLIQUES

L'augmentation du nombre d'associations culturelles profite en volume aux très petites associations, dont plus de 75 % ont des budgets inférieurs à 10K€. L'écart est cependant considérable entre le budget moyen des associations culturelles sans salariés (8 659 euros) et celui des associations employeuses (216 654 euros). Les 11 % d'associations culturelles employeuses concentrent ainsi près des trois-quarts des ressources budgétaires des associations culturelles, soit 8,4 milliards d'euros, tandis que les 89 % de non employeuses pèsent 2,6 milliards d'euros.

Répartition des associations culturelles (employeuses ou non) selon la taille de leur budget annuel	
Moins de 1K€	25,50%
1 à 10 K€	51,90%
10 à 50K€	16,50%
50 à 200 K€	4,40%
200 à 500 K€	1,00%
Plus de 500 K€	0,60%
Total	100%

Source : Enquête CES et Centre de recherche sur les associations, in V. Tchernonog et L. Prouteau, Le paysage associatif français, 2018, Juris Editions, Dalloz, 2019

Lecture : 25,5 % des associations culturelles ont un budget annuel inférieur à 1K€

Remarque : La répartition selon la taille des budgets pour les associations culturelles est quasiment la même répartition que pour l'ensemble des associations (tous secteurs).

La structure des ressources budgétaires des associations culturelles est diverse, hybride, mais dominée par les ressources propres (cotisations et recettes d'activités) qui constituent 56 % des produits des employeuses et 72 % des produits des non employeuses. Comme le souligne Viviane Tchernonog, « contrairement à de nombreuses idées reçues, les associations vivent principalement à partir de ressources tirées de leurs activités ». Les recettes provenant des adhérents et des usagers représentent à elles seules 47 % en moyenne des ressources des associations culturelles. Il est intéressant de noter que la majorité des associations culturelles (41 %) désignent les publics auprès desquels elles interviennent sous le terme d'adhérents, ce qui, contrairement aux termes de clients ou d'usagers, implique un rapport qui excède le cadre de la simple consommation d'activités. Les associations culturelles employeuses déclarent en moyenne un nombre d'adhérents plus conséquent que les non employeuses : deux tiers de ces dernières comptent moins de 50 adhérents, tandis qu'à l'inverse, deux tiers des associations employeuses recensent plus de 50 adhérents et 40 %, entre 100 et plus de 1000 adhérents.

Les subventions publiques atteignent 37 % des ressources budgétaires des associations culturelles : 21 % chez les non employeuses et 41 % chez les employeuses. A titre de comparaison : les subventions publiques atteignent 20 % des ressources budgétaires de l'ensemble des associations (tous secteurs) (15 % chez les non-employeuses et 21 % chez les employeuses).

Le mécénat demeure marginal pour les associations culturelles, composant 6 % des ressources des premières (non employeuses) et 3 % des ressources des secondes (employeuses). Il est également marginal (5 %) pour l'ensemble des associations (tous secteurs). Enfin, les recettes d'activités représentent 46 % des ressources budgétaires des associations culturelles (66 % pour l'ensemble des associations – tous secteur).

Nature des ressources budgétaires des associations culturelles	Associations culturelles non employeuses	Associations culturelles employeuses	Associations Culturelles (ensemble)
Cotisations	20%	11%	13%
Dons, mécénat	6%	3%	4%
Recettes d'activité publiques et privées	52%	45%	46%
Subventions publiques	21%	41%	37%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête CES et Centre de recherche sur les associations, in V. Tchernonog et L. Prouteau, Le paysage associatif français, 2018, Juris Editions, Dalloz, 2019

Lecture : Les cotisations représentent 13% des ressources budgétaires des associations culturelles.

Les communes s'affirment désormais comme le principal partenaire public des associations culturelles, leur prodiguant en moyenne un quart de leurs ressources budgétaires, par le biais de subventions ou de commandes publiques. Si cela a toujours été le cas, le phénomène s'amplifie entre 2011 et 2017, leur contribution passant de 14 % à 26 % en 6 ans. A l'inverse, la participation de l'État et des autres collectivités territoriales, de même que le mécénat, stagnent ou diminuent sur la même période, n'excédant pas 7 % des ressources.

	Origine détaillée des ressources	Associations culturelles 2012	Associations culturelles 2018	Ensemble des associations (tous secteurs) 2018
Ressources privées	Adhérents	15%	13%	9%
	Don, mécènes, fond.	5%	4%	5%
	Usagers	40%	34%	42%
Ressources publiques (subventions, financements ou commandes)	Communes	14%	26%	11%
	Départements	5%	6%	12%
	Régions	9%	7%	4%
	Etat	9%	7%	10%
	Union européenne	1%	1%	1%
	Organismes sociaux	1%	1%	4%
	Autres fin. publics	1%	2%	3%
	Total	100%	100%	

Source : Enquête CES et Centre de recherche sur les associations, in V. Tchernonog et L. Prouteau, Le paysage associatif français, 2018, Juris Editions, Dalloz, 2019

Lecture : 13% des ressources des associations culturelles proviennent des adhérents.

Enfin, si pour l'ensemble des associations, les commandes publiques ont augmenté significativement entre 2011 et 2017 (passant de 7 à 13 % des ressources), les associations culturelles sont relativement moins touchées que les autres par ce phénomène. Les associations culturelles alertent depuis quelques années sur la pression qu'elles subissent de la part des pouvoirs publics pour augmenter leur part de recettes propres. Cela se traduit en pratique par une augmentation de la part des commandes publiques, mais aussi par une hausse des tarifs pratiqués auprès des publics, entraînant une marchandisation des activités qui lèse les populations les moins solvables et nuit à la participation de toutes et tous à la vie culturelle. Elle se conjugue en outre avec une tendance structurelle à la baisse des subventions de fonctionnement au profit du développement exponentiel des appels à projets, dont la démultiplication et le caractère non pérenne fragilisent le modèle économique des associations et génère une bureaucratisation sans précédent de leur gestion, alors même que la structure de leurs emplois leur permet difficilement d'y faire face.

▪ **Pour sortir de l'invisibilité, vers des politiques publiques en direction des associations culturelles ?**

Cette grande enquête révèle, s'il en était besoin, la dynamique des initiatives culturelles associatives et leur rôle dans le développement du pouvoir d'agir des citoyens : implication dans un projet collectif, activation de la réciprocité et de la générosité humaine, expérimentation d'une gouvernance démocratique, participation à la vie culturelle, reconnaissance de l'égalité des personnes et de leurs droits culturels...

Elles s'inscrivent dans un espace socio-économique et politique, celui de l'économie sociale et solidaire, et poursuivent une finalité non lucrative à travers une gestion désintéressée, où l'humain et son activité prévalent sur le capital et la répartition de profits. La spécificité de nombre de ces associations est leur ancrage territorial, que ce soit à travers la localisation de leurs activités, la provenance de leurs financements (principalement les communes et les habitants du territoire), ou encore les partenariats et coopérations qu'elles initient dans un souci de lien et d'équité sociale.

Ces éléments d'analyse constituent des outils indispensables de connaissance, d'évaluation, d'aide à la décision et d'appui, tant pour les associations dans la conduite de leur projet et pour ceux qui les accompagnent (DLA notamment), que pour les réseaux et fédérations dans leur rôle de structuration du secteur culturel associatif. Ils contribuent à faire sortir ces associations de l'invisibilité dans laquelle elles

ont été longtemps confinées, mettent en lumière l'impact social et territorial de leur action, et dessinent des pistes et des mesures concrètes pour soutenir leur développement : aides à l'emploi, financement de leur fonctionnement, appui à leur structuration, renforcement du DLA, etc. L'enquête d'Opale sur les associations culturelles employeuses, conduite en 2018 auprès d'un millier d'associations, devrait apporter sa pierre à cet édifice.

LES CHIFFRES CLÉS

- 344 300 associations culturelles, dont 38 600 associations employeuses (11 %)
- + 30 % d'associations culturelles entre 2011 et 2017
- Un poids économique de 11 milliards d'euros
- 44 % de l'emploi culturel est localisé dans des structures de moins de 10 salariés
- 68 % des emplois sont à temps partiel, 38 % sont conclus en CDI
- 50 % des salariés des associations culturelles sont des femmes
- Les ressources propres constituent en moyenne 63 % et les subventions 37 % des produits des associations culturelles employeuses
- 26 % des ressources des associations culturelles proviennent des communes (subventions et marchés publics)
- La part des commandes publiques est passée de 7 % à 13 % entre 2011 et 2017 chez les associations culturelles

REALISATION

Luc de LARMINAT, Priscilla MARTIN, Cécile OFFROY

Nous remercions chaleureusement Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau pour leur relecture attentive

Depuis plus de 30 ans, Opale soutient le développement et la professionnalisation des initiatives artistiques et culturelles par le biais de travaux variés : études et observations, conception et diffusion d'outils, valorisation d'expériences, organisation de rencontres et de formations, aide à la structuration de réseaux, etc. Opale porte également une mission de ressources pour le DLA, dispositif public national de soutien à l'emploi des structures d'utilité sociale, en partenariat avec l'Ufisc et la Cofac.

Depuis 2014, Opale anime le site Culture & Economie Sociale et Solidaire : www.opale.asso.fr.

Le DLA, un dispositif d'accompagnement aux structures d'utilité sociale ouvert au secteur culturel

Créé en 2004 par l'État et la Caisse des dépôts, le dispositif local d'accompagnement (DLA) a pour objectif de soutenir les structures qui mettent en place des activités et des services reconnus d'utilité sociale sur leur territoire : associations loi 1901, structures coopératives, structures d'insertion par l'activité économique, etc.

Les objectifs du DLA sont d'accueillir, d'informer et de conseiller les structures employeuses afin de les soutenir dans le (re)développement du projet associatif, la pérennisation des emplois, la consolidation du modèle économique, les stratégies partenariales ou l'organisation interne.

Plus de 8000 structures culturelles ont bénéficié de l'intervention d'un.e consultant.e depuis le début du DLA, ce secteur étant ainsi l'un des premiers accompagnés par ce dispositif généraliste.

Pour en savoir plus :

- Le site dédié au DLA : www.info-dla.fr
- La rubrique DLA sur le site d'Opale : www.opale.asso.fr

AVEC LE SOUTIEN DE



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020